

# **WELCOME TO #13**

## **RÈGLEMENT**

Le concours **Welcome To** a pour but de valoriser et de promouvoir le court-métrage de fiction et d'animation mais aussi d'inciter à la création cinématographique.

### **1. L'APPEL À FILMS**

L'appel à film du **WELCOME TO #13** est organisé par l'association Ploc en partenariat avec Treepix studio.

Celui-ci est ouvert aux fictions, documentaires et aux films d'animation francophones ou sous-titrés en français.

- Les inscriptions sont ouvertes du 07 mars 2022 au 08 Juillet 2022.
- La date limite d'envoi des films est le samedi 09 septembre 2022 à 23h59.

Les films doivent intégrer les 3 contraintes suivantes :

- S'inspirer du thème "TRANSPARENCE"
- Intégrer un plan en slow motion
- Insérer un plot twist

La durée maximum d'un film est de 8 minutes, générique inclus. Les réalisateurs-trices devront inclure au générique de leur film (début ou fin) la mention « Réalisé dans le cadre de "**Welcome to #13** ».

Frais de participation : 10 € à régler par chèque à **l'ordre de PLOC** à envoyer à l'adresse postale suivante (lié à un déménagement du siège de l'association) :  
Treepix - 43 Boulevard d'Halluin, 59100 Roubaix

ou par virement :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE RIB
16706	05029	53936880971	26

IBAN : FR76 1670 6050 2953 9368 8097 126

BIC : AGRIFRPP867

Dans un souci d'égalité entre les films, il est interdit de diffuser sur internet ou dans un lieu public le film réalisé dans le cadre de cette action avant le 27 octobre 2022.

Les participants doivent s'acquitter des droits musicaux et visuels de leur film.  
Un même réalisateur peut présenter plusieurs courts-métrages.

Les organisateurs se réservent le droit de ne pas diffuser les films présentant un contenu pornographique et/ou jugé trop violent.

## 2. DIFFUSION ET COMPÉTITION

L'ensemble des films reçus seront présentés à un premier jury pour une pré-sélection de 12 films.

Le porteur du projet ayant réalisé l'inscription sera informé par mail (renseigné dans la fiche d'inscription) de la sélection ou non de son court-métrage.

La non sélection d'un film ne pourra faire l'objet d'un remboursement des frais de participation.

Les 12 films retenus seront en compétition et seront diffusés le 1er octobre à la Chaufferie Huet.

Les films seront présentés à un jury de professionnels qui décernera plusieurs prix.

L'hébergement et le transport seront à la charge de la production et/ou du réalisateur-trice.

En acceptant ce présent règlement, votre œuvre est susceptible d'être présentée et utilisée à des fins de communication via nos différents médias.

Les participants cèdent au Festival, sans contrepartie, le droit de diffusion des films lors de projections en public.

## 3. INSCRIPTION ET CALENDRIER

Pour valider votre inscription au concours, la fiche d'inscription et la participation de 10 € sont à envoyer jusqu'au 08 juillet 2022 :

- Par voie postale à l'adresse de Treepix 43 Boulevard d'Halluin, 59100 Roubaix (cachet de la poste faisant foi) ou
- Par adresse mail en format PDF et virement bancaire.

Les films sont à envoyer avant le 09 septembre 2022 :

- A l'adresse postale de Treepix 43 Boulevard d'Halluin, 59100 Roubaix (cachet de la poste faisant foi)
- OU
- Par We transfer à l'adresse mail suivante : [festivalwelcometo@gmail.com](mailto:festivalwelcometo@gmail.com)

Les formats acceptés sont : clé USB, carte SD (format mov, avi ou mpeg), ratio 4/3 ou 16/9 ou fichier numérique (.mov,.mp4, etc...)

Les dates d'inscription et de réception des films fixées par l'association devront être scrupuleusement respectées.

L'inscription induit le respect et l'acceptation du présent règlement. Le Festival décline toute responsabilité en cas de litige.

## 4. PRIX

Le jury professionnel remettra les différents prix qui seront révélés au fil des mois précédant la date de fin de dépôt des films.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM - PRÉNOM :

Téléphone :

Adresse mail :

Associatif       Production       Autoproduction

Nom de la structure porteuse :

Département :

Titre provisoire du court-métrage :

J'atteste avoir lu le règlement ci-dessus et confirme mon inscription au concours

Frais de participation et bulletin à renvoyer avant le 08 Juillet 2022 par mail à [festivalwelcometo@gmail.com](mailto:festivalwelcometo@gmail.com)

ou par voie postale à l'ordre de PLOC à l'adresse suivante :

Treepix  
43 Boulevard d'Halluin  
59100 Roubaix

Date :

Signature :